

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 2356

16 juillet 1890, 6 h., p.

Classe 64

HENRI SANDOZ-SANDOZ, au LOCLE.

Nouveau chronographe-compteur.

Le chronographe-compteur qui fait l'objet de la présente demande de brevet est représenté dans le dessin ci-joint, dans lequel la fig. 1 est une vue extérieure du chronographe-compteur. La fig. 2 est un plan du mécanisme qui se trouve sous le cadran; la fig. 3 un plan du dessus du mouvement pendant la marche du chronographe; la fig. 4 montre l'action du levier d'arrêt sur le balancier.

Dans toutes les figures les mêmes indices désignent les mêmes parties.

Les avantages de ce nouveau mécanisme sont les suivants:

- 1° Grande simplicité;
- 2° Arrêt et départ absolument sûrs;
- 3° Toutes les fonctions du chronographe sont commandées par la couronne;
- 4° L'aiguille du compteur tourne à droite.

La tige de la couronne *A* porte un pignon *B* dans le trou carré duquel elle peut glisser pour servir de poussette actionnant le chronographe.

Le pignon *B* engrène dans un premier rochet de remontoir *C* qui actionne le rochet *D* fixé sur l'arbre de barillet, dans la denture duquel s'engage un cliquet *d* actionné par un ressort *d'*. La denture du barillet engrène dans

le pignon de la roue *E* dont l'axe porte l'aiguille *e* du compteur et qui actionne la roue *F*, laquelle transmet sa rotation au pignon de la roue *G* qui actionne celui de la roue d'échappement *H*.

Le balancier *J* est arrêté au moyen d'un ressort-frein *K* lorsque la goupille *l* du levier *L* du chronographe presse ce ressort *K* contre le pourtour du balancier. Le mécanisme d'arrêt, de retour à zéro et de mise en marche est actionné par une bascule *M* avec ressort *m* et cliquet *M'*. Cette bascule peut être abaissée en pressant sur la couronne *A* et produit le déplacement, dent par dent, de la roue à colonnes *N* pourvue d'un sautoir *n*.

Le levier *L* actionné par un ressort *l'* a un talon *L'* qui tantôt s'engage dans une encoche de la roue *N*, tantôt est soulevé par une partie pleine de cette dernière.

Dans ce dernier cas, sa goupille *l* presse sur le ressort *K* et arrête le balancier *J* qui recommence à vibrer dès que le talon *L'* tombe dans une coche de *N*. D'autre part le levier *O* avec ressort *O'* a une dent *o* s'appuyant tantôt sur une partie pleine tantôt dans une encoche de la roue à colonnes *N* et deux dents *o'* et *o''* actionnant l'une le cœur *P* de mise à *O* de

l'aiguille *Q* des secondes et l'autre le cœur *R* de
l'aiguille *e* du compteur des minutes.

EN RÉSUMÉ,

Je revendique comme constituant mon
invention:

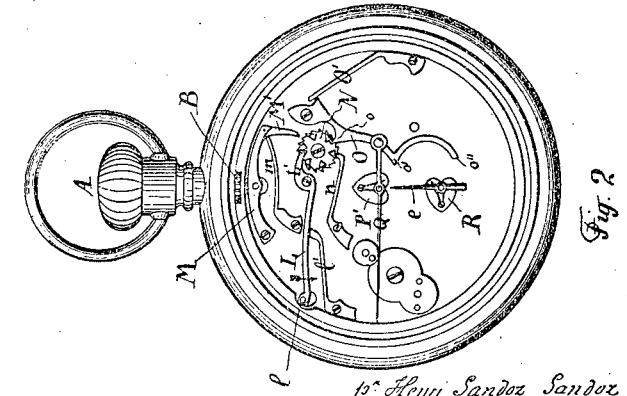
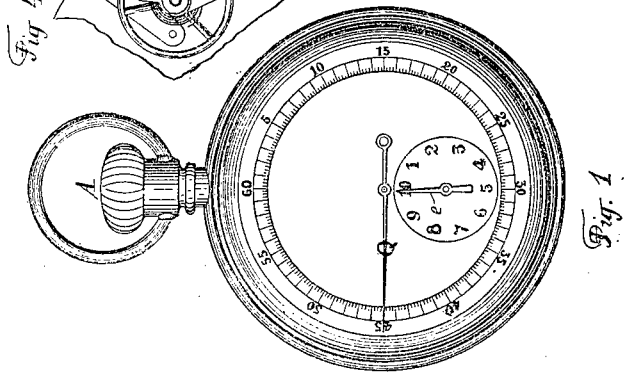
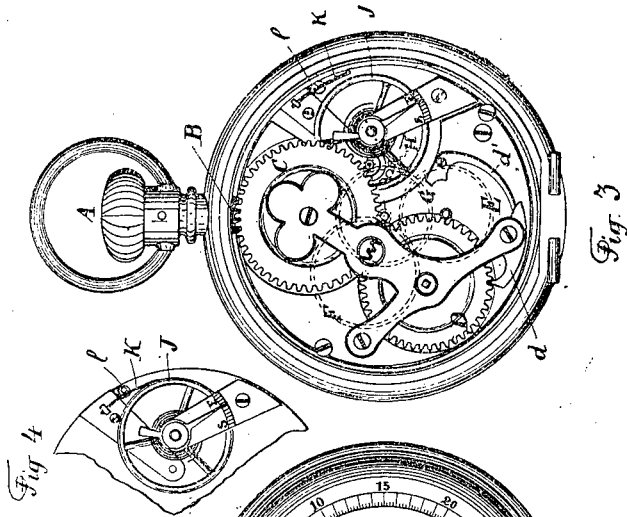
L'ensemble ou la disposition générale du
chronographe en substance comme décrit.

HENRI SANDOZ-SANDOZ.

Mandataire: **E. IMER-SCHNEIDER.**

Henri Sandoz-Sandoz.
16 juillet 1890.

Brevet N° 2356.
1 feuille.



pp. Henri Sandoz Sandoz
E. Imier-Schneider
pp. H. Huber